



Avis de saisie sur mon fils majeur, résidant chez-moi.

Par **Vrout_old**, le **29/10/2007** à **20:39**

Bonjour,

Mon fils vient de recevoir un "avis de saisie vente par autorité de justice"!!!

Un huissier a été mandaté par le trésor public pour le paiement d'une amende de transport qu'il n'a pas payé, cependant mon fils réside chez-moi, il est majeur (20ans), ne travaille pas et ne possède rien, en outre l'huissier précise dans son avis "en cas d'absence de votre part votre porte sera ouverte par un serrurier en présence de deux témoins"...."Faute de règlement de votre part, la SAISIE VENTE sera effectuée, avec les frais à votre charge"....."GROS DEGATS SUR VOTRE PORTE EN VOTRE ABSENCE LE 09 NOVEMBRE 2007"

En a-t-il le droit et que dois-je faire?

Merci pour les conseils que vous serez en mesure de m'apporter.